SAS ABK6 INDUSTRIES

90 BD DE LA COMTESSE
BT A8
13012 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

CERTIFIÉ conforme à l'ORIGINAL le 30 JUIN 2025



CABINET GC
523 Rue Paradis
Le Ribera - Entrée B
13008 MARSEILLE

Dossier N° 040295 en Euros

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 5	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	479 000		479 000	479 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	479 000		479 000	479 000		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	175 000		175 000	110 000	65 000	59.09
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	78 649		78 649	40 918	37 730	92.21
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	253 649		253 649	150 918	102 730	68.07
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	732 649		732 649	629 918	102 730	16.31

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2025 12	Exercice N-1 30/06/2024 5	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 479 000)	479 000	479 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	47 900		47 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	35 742		35 742	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	169 232	143 642	25 590	17.81
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	731 874	622 642	109 232	17.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		7 074	7 074-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	775	202	573	283.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	775	7 276	6 501-	89.35-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	732 649	629 918	102 730	16.31
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	775	7 276		

AD

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2024 5	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (II)			1		1	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 122	6 156	1 034-	16.79-
Impôts, taxes et versements assimilés			350		350	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (III)			5 472	6 156	684-	11.11-
1 - Résultat d'exploitation (I-III)			5 471-	6 156-	685	11.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2025 12	Exercice N-1 30/06/2024 5	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	175 000	150 000	25 000	16.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	229		229	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	175 229	150 000	25 229	16.82
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	175 229	150 000	25 229	16.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	169 758	143 844	25 914	18.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	526	202	324	160.40
Total des produits (I+III+V+VII)	175 230	150 000	25 230	16.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 998	6 358	360-	5.66-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	169 232	143 642	25 590	17.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABK6 INDUSTRIES
13012 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

« ABK6 INDUSTRIES »
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 479 000 €
Siège social : 90 BOULEVARD DE LA COMPTESSE
13012 MARSEILLE
984 448 886 RCS Marseille

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le Premier octobre,
A neuf heures trente,

Monsieur Michael ABECASSIS agissant en qualité d'associé unique de la société ABK6 INDUSTRIES, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 479 000 euros, ayant son siège social 90 BOULEVARD DE LA COMPTESSE 13012 MARSEILLE immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE sous le numéro 984 448 886 (ci-après désignée la « *société* »), dont il est également le Président.

I – L'Associé Unique a préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Michael ABECASSIS, Président, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 Juin 2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II – Et a pris les décisions suivantes relevant de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2025 et quitus au Président ;
- Approbation des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Point sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président ;

PREMIERE DECISION
Approbation des comptes

L'Associée Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à 169 232 euros de la manière suivante :

Autres réserves :	109 232 euros
Dividendes :	60 000 euros

Le poste de réserve légale est intégralement doté.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres qui ressortent avant affectation du résultat au 30 juin 2025 à 731 874 euros, ressortiront après affectation du résultat à 671 874 euros.

Les distributions de dividendes réalisés au cours de cette assemblée générale sont de 60 000 euros, soit un total de 0,125261 € par actions.

L'associé unique reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément à la loi et à l'article 243 Bis du CGI, nous vous rappelons que la société a mis les dividendes suivants en distribution au titre des exercices précédents :

- 30.06.2024 dividendes : 60 000 € de dividendes ;

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos au	Dividende
30 06 2024	60 000 €

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associée Unique prend acte qu'aucune convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

Rémunération du Président

L'Assemblée Générale décide qu'indépendamment du remboursement sur justification de leurs frais de représentation et de déplacement, le Président ne percevra aucune rémunération au titre de la gestion de la société pour l'exercice clos au 30 06 2025.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et Associée Unique.

Le Président

Monsieur Michael ABECASSIS

